

Assemblée Générale Ordinaire du CNTE 2010
Rapport moral de l'exercice 2009/2010

Le présent rapport a pour objectif de relater les actions menées par le CNTE au cours de l'exercice écoulé, soit du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010.

Avec 85111 licenciés tourisme équestre au sein de la FFE en 2010, soit une progression annuelle de plus de 6%, le développement du tourisme équestre français se poursuit.

Vie associative

A l'occasion de l'AG du 9 décembre 2009, les 5 exercices précédents ont été régularisés par l'approbation à une large majorité des rapports moraux et financiers. Cette étape indispensable a permis de remettre sur rails le dossier associatif du CNTE. Suite à cette assemblée, la convention entre la FFE et le CNTE, applicable aux relations CRE/CRTE et CDE/CDTE, a été adoptée.

Pour les CRTE et CDTE, l'adoption des nouveaux statuts et les élections se sont poursuivies tout au long de l'exercice ; la quasi-totalité des comités ont ainsi régularisé leur situation.

Développement des pratiques

Nouveauté 2010, le CNTE s'est associé au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer dans le cadre de la semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril. A cette occasion les établissements et associations de cavaliers ont pu mettre en œuvre des projets originaux s'inscrivant dans les objectifs de cette semaine, en s'appuyant notamment sur les documents édités pour l'occasion : charte du cavalier responsable, diplôme du cavalier responsable, fiches trucs et astuces, conseils pour l'organisation de manifestations sportives.

Les 3 meilleures initiatives seront récompensées lors de la remise du Trophée du Développement Durable lors du prochain Salon du Cheval de Paris.

Le carnet de randonnée électronique est également une nouveauté 2010. Il permet à chaque club, par l'intermédiaire de son accompagnateur ou de son enseignant, de valider les journées de randonnées effectuées par le cavalier. Ces journées peuvent ensuite être prises en compte pour la préparation des brevets de tourisme équestre. Le tout est consultable en temps réel sur la page du club et du cavalier.

Programmée le 18 avril 2010, la 7^{ème} édition de la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir a connu une bonne fréquentation, avec une augmentation du nombre de manifestations après le petit essoufflement constaté en 2009. L'édition 2011 donnera une place privilégiée aux différentes utilisations du cheval attelé. Cette journée est la seule manifestation non compétitive proposée aux meneurs par le CNTE et la FFE.

Equirando 2010

Du 23 au 25 juillet, Vizille a accueilli l'Equirando ; 163 équipes d'Equirandins sont venues non seulement des quatre coins de France, mais aussi d'Allemagne, d'Italie ou encore de Suisse. Au total, près de 300 000 kilomètres ont été parcourus sur les sentiers de France par 825 participants et 704 chevaux. Dans une ambiance très festive – avec une large association de la population locale mobilisée dans le cadre des traditionnelles fêtes révolutionnaires – la manifestation fut aux yeux de tous une réussite. J'en profite pour renouveler nos remerciements à la Mairie de Vizille et au Comité d'organisation, et plus particulièrement à ses deux co-présidents, Robert Aillaud et Bernard Bout.

Pour la première fois, le comité d'organisation a réalisé une étude détaillée quant aux retombées économiques effectives liées à l'accueil de l'Equirando, et ce pour les différents territoires concernés. Ces résultats, contenus dans un riche rapport en cours de finalisation, serviront de référence pour les futurs candidats à l'organisation.

Equirando Junior 2011

L'organisation de l'Equirando Junior 2011, du 12 au 15 juillet, est confiée à l'association des Crinières du Causse (82), sur le site de la Commune de Puylagarde (à 1 heure de Montauban, Albi, Cahors, Rodez).

Infrastructures

L'axe général des travaux menés sur le thème majeur des infrastructures demeure la poursuite de la mise en œuvre du schéma national de développement des infrastructures 2009/2012.

Cela s'est traduit notamment par la rédaction de deux guides pratiques parus au printemps :

- Le guide méthodologique pour la création d'itinéraires équestres et pour l'aménagement des chemins et des hébergements pour les chevaux,
- Le guide du balisage équestre.

Par ailleurs, plusieurs travaux sont en cours pour réaliser une grille de critères et une classification des différents types d'itinéraires et de circuits équestres.

Aussi, des échanges avec l'ONF ont permis d'amorcer la réécriture de la convention qui nous lie depuis plus de 10 ans.

A noter également, une présence au Salon des Randonnées fin mars, aux rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature en mai et un rapprochement constructif avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat entre les deux instances.

Les correspondants régionaux infrastructures seront réunis cet automne. Devant la multiplication de projets régionaux intégrant un volet tourisme équestre, l'information et la formation des acteurs de terrain est plus que jamais nécessaire.

Une formation nationale des baliseurs se déroulera également cette fin d'année ; par la suite il pourra être envisagé des formations décentralisées en région.

D'autres travaux portent sur la rédaction d'un cahier qualité et la mise en place d'une marque pour les hébergements équestres capables et désireux d'accueillir des chevaux à l'étape. Cette marque sera dans un premier temps proposée au réseau des quelques 1500 établissements fédéraux déjà dépositaires d'une marque fédérale. Dans un second temps cette marque pourra être confiée par convention à des fédérations d'hébergeurs pour mise en œuvre dans leur réseau.

Formation

Tout au long de l'année, le CNTE a été associé aux travaux sur la relance de l'ATE faisant suite à l'inscription du titre au Répertoire National des Certifications Professionnelles fin 2009. Règlement, conditions d'agrément et mesures transitoires ont été ajustées au plus près du métier et aux particularités des établissements de tourisme équestre. A noter également la parution en août de l'arrêté « passerelles » prévoyant entre autres des équivalences d'une part entre l'ATE et les UC 5, 6, 9 et 10 du BPJEPS-AE mention tourisme équestre, et d'autre part entre le degré 3 tourisme équestre et l'UC 9 du BPJEPS-AE mention tourisme équestre permettant ainsi de prendre en compte les résultats en compétition de TREC.

Des travaux de rénovation des brevets de pratiquants du tourisme équestre et du Maître Randonneur ont aussi été initiés. Il convient désormais d'harmoniser l'ensemble de la filière permettant l'accès à ces brevets.

« Rencontres des professionnels »

Une cinquantaine de dirigeants d'établissements de tourisme équestre seront réunis ce mois de novembre pour une rencontre thématique. L'objectif est de présenter les outils fédéraux disponibles, et plus particulièrement dans le domaine des activités de tourisme équestre : actualités réglementaires des activités, études de clientèles, qualité, offre de formation des pratiquants et des cadres, promotion.



Christian Boyer
Secrétaire Général du CNTE.